

Compteurs intelligents en France : Linky rate son examen d'entrée

Le nouveau compteur exaspère les consommateurs. En plus, la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies, la FNCCR, a découvert que le coût pourrait s'élever au double de ce qui avait été initialement annoncé.

TOUT A SAUTÉ !

Depuis mars 2010, Électricité Réseau de distribution France (ERDF) a déployé 45 000 compteurs évolués dans le département de l'Indre-et-Loire (Tours) et dans l'agglomération lyonnaise. "Le calendrier sera tenu, on en pose 1 500 par jour et donc 300 000 compteurs seront posés d'ici la fin de 2010" **A** promet Pierre Mallet, directeur adjoint réseau d'ERDF. Ces compteurs Linky sont installés en milieu rural dans la Touraine et en milieu urbain, surtout dans des logements collectifs, à Lyon.

Mais depuis un mois, la population est mécontente. "Un week-end, tout a sauté", s'indigne une consommatrice - qui est également maire - à Panzoult. "Quand il fait beau, pas de problème. Mais un week-end où la température avait baissé, tout a sauté." **B** En fait, les compteurs électroniques sont très sensibles à toute variation d'utilisation de puissance. Une variation à la hausse entre 7 et 10 % peut faire sauter tout le système. Face à ces coupures multiples, les fournisseurs ont réagi en recommandant un contrat pour une puissance plus élevée... et donc plus coûteux.

Il est un fait que pour les populations de cette région, le placement

EN FRANCE, UN PROJET PILOTE D'ERDF, FILIALE D'ÉLECTRICITÉ DE FRANCE (EDF), VISANT À TESTER LES FUTURS COMPTEURS ÉVOLUÉS - ÉQUIVALENTS DES PRÉTENDUS COMPTEURS INTELLIGENTS BELGES - TOURNE À LA DÉBÂCLE. TESTÉ EN TOURAINE ET DANS L'AGGLOMÉRATION DE LYON, LINKY - COMME EST SURNOMMÉ CE PROTOTYPE DE COMPTEUR - NE FONCTIONNE PAS DANS LA PLUPART DES CAS. IL EST POSÉ À DOMICILE SANS EXPLICATIONS ET FAIT SAUTER LES PLOMBS AU MOINDRE DÉPASSEMENT DE PUISSANCE.

Paul Vanlerberghe
CSCE

des compteurs Linky est devenu très problématique. Elles n'ont pas été informées à temps des modalités et des avantages possibles du projet. Elles n'observent aucune amélioration de leur situation car les Linky sont posés exactement à l'emplacement des vieux compteurs, sans interface dans le domicile et sans être visibles dans la pièce de séjour.

Combinés à l'inconvénient financier lié au renforcement nécessaire de la puissance, les problèmes engendrés par ce projet pilote de compteurs évolués semblent donc nombreux pour les consommateurs.

PRIX DOUBLE !

La FNCCR regroupe plus de 500 adhérents - communes, intercommunales, régies - qui exploitent ou concèdent l'exploitation des réseaux de distribution sur leur territoire et possèdent également les compteurs. Elle vient de découvrir que le coût de déploiement des compteurs intelligents - qui était

estimé à 4 milliards d'euros - serait, en réalité, plus proche des 8 milliards. Après quelques hésitations, ERDF, l'opérateur du projet, a laissé entendre "que le coût ne dépassera pas 24 euros par an et cela sur dix ans"; soit un coût global de 8,4 milliards d'euros pour les 35 millions de compteurs électriques dont la France a besoin.

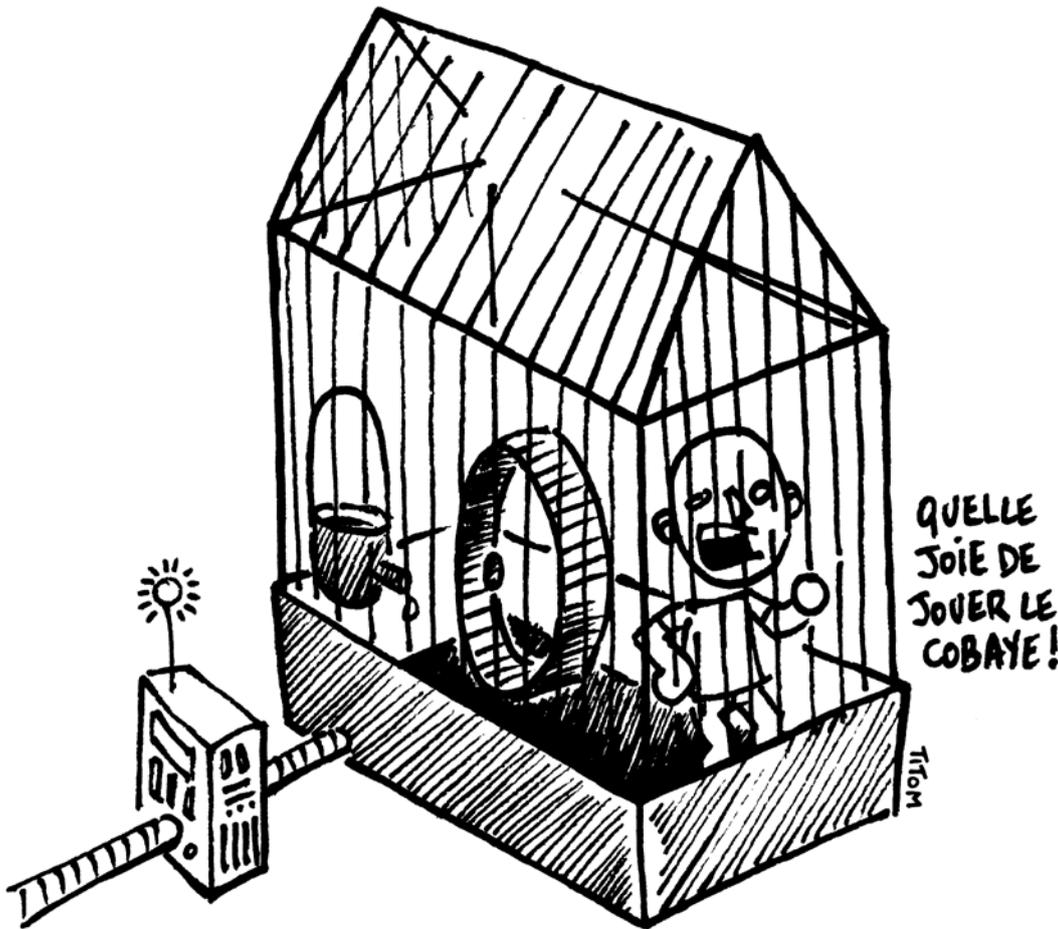
Les collectivités locales sont les propriétaires des réseaux de distribution. À 95 %, ces réseaux sont exploités par ERDF ; sur 5 % du territoire, ils sont gérés en régie. La FNCCR, qui représente les collectivités locales, se porte garante de l'intérêt public des autorités locales, des citoyens et des clients de l'énergie. Dès lors, elle se demande si les milliards à prévoir pour les compteurs intelligents constituent un investissement sérieux en termes de coûts-bénéfices pour les clients, d'une part et pour le réseau, d'autre part. D'autant plus que cette enveloppe vient

s'additionner à une autre d'environ 10 milliards d'investissements nécessaires sur 8 ans pour la sécurisation des maillons les plus faibles du réseau de l'électricité. **C** "Il serait vain de procéder à des investissements lourds pour équiper des réseaux qui, au premier coup de vent, tomberaient par terre et ne pourraient plus exercer leur fonction première de transmission de l'énergie électrique", explique Pascal Sokoloff, directeur général de la FNCCR.

APPROPRIATION DE DOMAINE

La FNCCR a d'ailleurs connu des accrochages dans le passé avec le promoteur des compteurs intelligents ERDF. Et pour cause: sur tous les compteurs installés dans la zone pilote brillent le nom et le logo d'ERDF - copier-coller du logo d'EDF-

"Or", estime la FNCCR, "nous sommes une association de service public, pluraliste et qui ne veut ou peut s'associer avec aucun intérêt



LES COMPTEURS "ÉVOLUÉS" (OU "INTELLIGENTS") EN TEST...

financier et économique particulier. Donc, la neutralité de nos services risque d'être mise en défaut par cet affichage imposé de la part de la société qui mène le projet pilote. Cette neutralité de service public s'impose notamment vis-à-vis des fournisseurs alternatifs. Nous avons écrit à ERDF dans ce sens." ^①

ANALYSE COÛTS-BÉNÉFICES À RÉALISER

La FNCCR se propose d'estimer le bien-fondé du déploiement des compteurs intelligents pour le développement d'un réseau intelligent, et de prendre en considération ses coûts-bénéfices pour les petits consommateurs. "Nous devons déjà prendre en compte, pour les consommateurs concernés, le coût d'une augmentation potentielle de la puissance (de 6 kVA vers 9 kVA ou de 9 kVA vers 12, etc.) à cause de la sensibilité des nouveaux compteurs", explique Jean-Marc Proust,

chef du service communication de la FNCCR. "Pour l'instant, nous ne voyons pas clairement les avantages pour les petits consommateurs en termes de conservation de l'énergie, sauf en termes de promesses pour le futur." "En plus, nous voyons apparaître la possibilité des tarifications multiples et glissantes. On nous parle des heures creuses, de pointe, des heures plates, de jours fériés... En tout, il y aurait 10 index possibles, ou bien 11 tranches horaires et 13 jours-types. Compteurs intelligents ou consommateurs intelligents? Et encore, les contrats au forfait, avec un forfait assez attirant pour les petits porte-monnaie, mais restreints à certaines plages horaires, et avec des dépassements au prix fort le reste de la journée..." Et la FNCCR de conclure: "Nous attendons la fin de ce projet pilote vers la fin de 2010 pour pouvoir tirer certaines conclusions sur la faisabilité technique et communi-

cative. En 2011, nous souhaitons que soit menée une véritable étude sur le rapport coûts-bénéfices de la généralisation des compteurs évolués, avec les différents scénarios possibles pour les petits consommateurs. Il faut une étude pluraliste, qui prenne en compte les différents points de vue."

Fin juin 2010, la Commission de régulation de l'énergie (CRE), le régulateur qui est l'équivalent en France de la CREG en Belgique, a précisé qu'une étude coûts-bénéfices était dans l'air. "Une évaluation des projets pilotes se fera sur six points", précise Emmanuel Rodriguez, commissaire à la CRE. "Ce ne sera pas le seul critère. Il y aura une évaluation socio-économique: si on juge que c'est trop cher, on pourra éventuellement dire non à ce projet. Le projet Linky répond-il aux attentes des consommateurs? Permet-il un comptage évolué à un coût sup-

portable? Il faudra aussi se poser la question d'un certain nombre de ménages qui ne pourraient pas se payer les box des fournisseurs." ^②

PROPOSITIONS FNCCR

Pour la FNCCR, le prochain rendez-vous se situe au début 2011 pour faire accepter le principe d'une analyse coûts-bénéfices, qui doit être liée à certains principes de base ^③: poser des objectifs durables, en termes de gestion optimale du réseau; amplifier les expérimentations, en testant plusieurs modèles et prototypes; clarifier les coûts et les rendre publics – faire la distinction entre la partie payée par les usagers du service et la partie payée par les fournisseurs (qui serait aussi répercutée sur la facture).

Il s'agit d'un investissement lourd et structurant pour plusieurs décennies. Or, le nouveau modèle est basé sur une expérimentation trop courte et les usagers en payent la facture. De plus, les conséquences en termes de management de la demande en énergie demeurent inconnues, et il reste de sérieuses questions à résoudre concernant la tarification future.

Pour tout comprendre sur l'ouverture des marchés de l'énergie, surfez sur: www.energie2007.fr - powered by: Fédération nationale des collectivités concédantes et régies. ■

^① http://www.energie2007.fr/actualites/fiche/2735/linky_erd_fcre_colloque_enerprese_energie_220610.html

^② <http://www.leparisien.fr/economie/nouveaux-compteurs-electriques-un-week-end-tout-a-saute-08-06-2010-955230.php>

^③ http://www.energie2007.fr/actualites/fiche/2724/linky_fnccr_erd_fsmart_grid_meter_reseau_electrique_170610.html

^④ Le compteur Linky devra respecter la neutralité du service public: <http://www.fnccr.asso.fr/documents/Communiqu%C3%A9%20compteurs%20linky.pdf>

^⑤ http://www.energie2007.fr/actualites/fiche/2735/linky_erd_fcre_colloque_enerprese_energie_220610.html

^⑥ Proposés à la conférence franco-allemande, organisée par la DENA. Berlin, 8 juin 2010. http://energie2007.fr/images/upload/presentation_fnccr_colloque_smart_grids_berlin_8_juin_2010.pdf